

## Déroulé de la séquence

### Planning

- 9h30 : Accueil
- 10h : ouverture par le Président
- 10h05 : Présentation de la synthèse de l'évaluation de la fédération des mois de mai et juin 2021
- 11h: Présentation des thématiques des 4 ateliers en plénière puis travail en ateliers
- 12h : Retour des ateliers en plénière
- 12h30 fin des ateliers et repas

### Détail des ateliers

- **La Ligue, Mouvement d'idées (animation Bruno Pontoni et Alain Jantorre) :** Quelle capacité de participation à la transformation de la société est la nôtre aujourd'hui, en restant fidèles à nos valeurs dans une société qui évolue avec une vision à court terme ?
- **La Ligue Fédération affinitaire (animation Bruno Tarreau) :** Alors qu'en 2020/2021 le constat d'une chute importante des affiliations /adhésions est constatée, comment redonner aux adhérents l'envie de s'investir et aux associations l'envie de se mettre en réseau ?
- **La Ligue association d'éducation populaire (animation Jacques Puyou et Fabienne Gaubert) :** Partenaire de l'école de la République, comment réaffirmer notre place dans la coéducation de l'enfant, et dans l'éducation tout au long de la vie par nos activités et celles de notre réseau ?
- **La Ligue, actrice économique (animation Jean-Pierre Claveries et Priscilla Nguyen Van) :** comment développer des partenariats avec les institutions et les coéducateurs, en restant indépendants et en adaptant notre modèle économique ?

## Synthèse et pistes pour la suite

**Participants (28) :** 6 membres du bureau, 12 administrateurs, 3 militants du réseau, 7 cadres. Nombre légèrement inférieur à celui espéré (40). Des salariés étaient présents pour l'organisation générale de l'Assemblée générale, mais n'ont pas participé aux ateliers.

**Ventilation dans les ateliers :** Elle était libre et nous constatons une ventilation non équilibrée aux divers ateliers, avec une prédominance forte pour celui sur la question de « l'éducation populaire » qui a réuni près de la moitié des participants. *A contrario* nous notons un désintérêt manifeste pour celui de « Mouvement d'idées » qui n'a attiré qu'une personne en plus des deux animateurs. Les deux autres ateliers ont réuni environ 22% des participants.

**Organisation générale :** La séquence s'est déroulée sur un laps de temps de 1h30 environ, avec 10 minutes de présentation du dispositif (objectifs et modalités), 50 minutes en ateliers et une demi-heure de restitution des travaux de chaque atelier en plénière. Au regard de cela, lors du bilan de l'AG fait en CA le 5 juillet, le constat d'une « frustration » sur la durée des ateliers s'est très clairement manifesté (notamment par les membres de l'atelier le plus fréquenté), jugée largement trop courte pour faire un travail efficace et productif. Par ailleurs le constat à la lecture des synthèses par ateliers démontre qu'une erreur de libellé a sans doute été commise sur l'aspect « économie » qui a privilégié cette seule dimension en occultant celle du social, pourtant induite dans la terminologie ESS, qui n'a de fait pas été traitée lors de ces ateliers. Il en est de même, quoiqu'à un autre niveau, pour celui de « l'éducation populaire » qui n'a abordé que la relation avec l'éducation nationale dans les échanges en négligeant la question de l'éducation tout au long de la vie (ancienneté appelée éducation permanente). Il eut sans doute été nécessaire, ainsi que cela avait été envisagé au départ, de scinder cet atelier en deux.

**Pistes de travail et suites :** Le processus de réflexion autour du projet fédéral 2022/2025 de la fédération est engagé depuis le mois mai 2021. Il intègre une première étape dite « d'état des lieux » sur trois axes, dont celui des ateliers de l'AG en complément de l'évaluation du fonctionnement de la fédération (mai et juin 2021) et du diagnostic (audit) financier et RH effectué par les services de la Ligue de l'enseignement (octobre 2021). Les débats et les préconisations évoquées plus avant dans ce dossier devront servir de base à la réflexion à mener, en mettant toutefois un processus permettant de compenser les manques constatés (éducation tout au long de la vie et social). Cet aspect de « l'état des lieux » sera à mettre en rapport avec les deux autres composantes de ce dernier.

## La Ligue, Mouvement d'idées

**Participants (3) :** Bruno Pontoni et Alain Jantorre (Animation), Jacqueline Pimouguet.

### **Echanges et pistes de réflexion :**

L'atelier débute par une interrogation sur ce qu'est un mouvement d'idée ? La Ligue est porteuse de valeurs humanistes qui sont fortes et elle réfléchit à son fonctionnement, à son organisation mais aussi à ce qu'elle produit en termes d'actions. Un mouvement d'idée serait alors un questionnement que s'impose un organe, à partir des champs d'investissements qui sont les siens, sur ce qu'il peut apporter.

Le terme « capacité » interroge sur notre implantation locale et les moyens que nous nous donnons de participer aux transformations locales. De là découle une interrogation sur les espaces de réflexion que nous avons. Le CA semble être le cadre idoine, il dispose des comptes rendus des bureaux et a donc une bonne connaissance du fonctionnement de l'association et il a le recul nécessaire, ses membres issus de milieux différents peuvent être source d'idées nouvelles. Il paraît essentiel de maintenir et de développer cette espace de réflexion.

L'atelier se poursuit par une discussion autour des évolutions de notre société que nous accompagnons, ou pas. Le SNU est cité en exemple. La Ligue s'était d'abord positionnée favorablement avant de se rétracter face à des points de désaccord trop importants et le refus des autorités d'étudier les propositions alternatives présentées. Doit-on assumer cette politique de la chaise vide ou aurions-nous dû accepter d'intégrer ce dispositif afin de le faire évoluer. Autre exemple, celui des gilets jaunes que nous avons observé sans nous positionner au niveau local. Dernier exemple, celui de l'abstention massive qui nous interroge et à laquelle nous devons à coup sûr réfléchir.

L'atelier se conclut par l'évocation des associations qui elles-aussi doivent veiller à être porteuses d'idées et à les faire partager à tous leurs adhérents dans le cadre de l'activité menée. Elles doivent s'interroger sur leur fonctionnement, est-il laïque ? Participe-t-il à la lutte contre les discriminations ?

## La Ligue, Fédération affinitaire

Alors qu'en 2020/2021 le constat d'une chute importante des affiliations /adhésions est constatée, comment redonner aux adhérents l'envie de s'investir et aux associations l'envie de se mettre en réseau ?

La Ligue de l'Enseignement est structurée en réseau associatif, structuré en différents niveaux, qui créent sa richesse, sa diversité, et sa force :

- La Ligue de l'enseignement, confédération nationale des OEuvres Laïques, ainsi que ses deux secteurs sportifs que sont l'USEP et l'UFOLEP.
- Les fédérations départementales et les unions régionales, représentantes territoriales de la Ligue de l'Enseignement, et parmi elles, la Fédération du Lot et Garonne.
- Les associations locales, dans tous les domaines d'activités, avec plus de dix mille adhérents ou usagers individuels dans notre seul département.

La prise en compte de ces différents niveaux est une priorité de notre projet, notamment en donnant à l'accompagnement et à la promotion du tissu associatif des associations locales affiliées une juste et essentielle place. Ajoutons la formation des bénévoles, la réponse à leurs besoins en conseil, en assurance, en services divers et, au-delà, à des questions sur des aspects plus circonstanciés liés à des problématiques locales ou thématiques.

La Fédération, ses cadres et élus, est à la disposition des associations affiliées pour les accompagner. Avec ce réseau associatif et militant, où se tissent des liens forts, notre réseau se renforcera, avec une réelle dimension affinitaire, autour des valeurs et thèmes que nous développons dans ce projet fédéral.

La Ligue de l'enseignement s'engage aussi à être présente auprès des pouvoirs publics pour représenter, promouvoir et défendre le monde associatif laïque.

**Participants (6) :** Bruno Tarreau (Animation), Jean-Claude Pitiot, Jean-Noël Vacqué, Jacques Marsick, Céline Carli, Maxime Violeau.

### Echanges et pistes de réflexion :

L'atelier débute par des constats : beaucoup d'associations se créent mais en dehors de tous réseaux ou sans s'affilier à une Fédération : est-ce un problème de communication ? Mais existe-t-il une envie réelle des associations de se réunir ? La crise sanitaire COVID 19 a causé une réelle inquiétude pour la reprise notamment auprès de précieux bénévoles/animateurs mais aussi des adhérents. Certains départs d'associations vers d'autres fédérations peuvent faire suite à un sentiment d'isolement.

L'atelier se poursuit avec le questionnement sur l'intérêt pour une association de « venir » à la ligue ? La revendication d'une « autonomie » se confond avec celle d'une « indépendance ». Sur ce point la Ligue semble être réactive mais doit renforcer son approche par thématiques et prendre en compte une recherche de « service » plutôt que de « valeurs » pour rejoindre une fédération « Action ».

L'atelier se conclut avec un questionnement sur les moyens à mettre en œuvre : Accompagnement politique pour les associations à des moments importants (développement/projets), accompagnement de projets pour éviter le recours à d'autres intervenants, construction d'un argumentaire sur comment et pourquoi nous rejoindre ?

## La Ligue, Association d'éducation populaire

### Partenaire de l'école de la République, comment réaffirmer notre place dans la coéducation de l'enfant, et dans l'éducation tout au long de la vie par nos activités et celles de notre réseau ?

Depuis son origine, La Ligue de l'Enseignement milite, en sa qualité de mouvement social, pour l'accès à la culture la plus diversifiée qui permette un épanouissement personnel favorisant une intégration dans la société. La volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie, ne peut se limiter à la culture académique. Apprendre à écrire, compter et lire ne suffit pas. Pour « former les citoyens » il faut aussi permettre et donner l'occasion de développer ses capacités, de comprendre les enjeux, de confronter ses idées avec lucidité.

Dans ce contexte, situer l'éducation populaire devient complexe. La Ligue de l'Enseignement entend agir pour que la dimension technicienne et utilitariste ne remplace pas les anciennes ignorances par un nouvel aveuglement. L'Éducation populaire est la voie qui permet d'articuler le comment et le pourquoi en rassemblant les savoirs, en suscitant et en alimentant les intelligences collectives.

Partenaire historique et reconnu et indépendant de l'Éducation Nationale la Ligue de l'enseignement est partisane d'une éducation de l'enfant devenue plus que jamais mission partagée. Notre action se conçoit en étroite articulation avec tous les acteurs de l'éducation, l'analyse des différents temps de l'enfant montrant que son temps libre est pratiquement le double de celui d'apprentissage scolaire. Aussi notre mission nous amène à intervenir durant le temps scolaire, en appui aux enseignants, comme à sa périphérie pour des activités de découverte, éducatives et complémentaires, nécessairement concertées et cohérentes.

**Participants (13) :** Jacques Puyou et Fabienne Gaubert (Animation), Yolande Alberti, Valérie Baudet, Patrick Berton, Patricia De Sotomayor, François Dufour, Roger Gaston, Pierre Jeanneau, Caroline Levacher, Maxime Mazzaresse, Chantal Roudil.

#### **Echanges et pistes de réflexion :**

L'atelier débute par des constats : les établissements scolaires reçoivent une multitude de propositions d'intervention, d'appels à projets ou à concours... émanant directement d'associations diverses ou via le rectorat. Cela concerne aussi bien le sport que la culture ou la vie scolaire. Il n'y a là aucune coordination, aucune vision globale. La ligue de l'enseignement est noyée dans ce flot de propositions et n'a pas de visibilité. Parallèlement, les enseignants se voient dessaisis de missions d'apprentissage autres que lire écrire compter, c'est-à-dire sport, citoyenneté, culture... dont il semblerait que la volonté ministérielle soit de les déléguer aux associations.

L'atelier se poursuit sur la relation aux enseignants : les plus jeunes ne connaissent plus notre Mouvement qui leur est plus présentée au cours de la formation initiale. S'ils sont ensuite nommés dans une école où la ligue est connue et intervient, il y a transmission sinon il y a perte de connaissance des apports potentiels de la ligue et de ses valeurs. Dans ce cadre, les colos apprenantes et le dispositif qui sont un point positif et une opportunité.

L'atelier se conclut avec des pistes de réflexion : l'éducation est l'affaire d'acteurs multiples et il convient de développer la coéducation et le lien entre les différents acteurs et partenaires que ce soient les collectivités, la MGEN, la CASDEN, la Ligue, les autres mouvements d'éducation populaire... Pour « revenir » dans les établissements scolaires, nous devons : renouer le lien avec les enseignants et intervenir ans la formation, co-construire des actions et projets avec les enseignants, participer ou même impulser des projets éducatifs de territoire, monter des projets de sensibilisation à la citoyenneté en intra, péri et post scolaire. Remarque : Le présentiel est indispensable à la création des liens évoqués ci-dessus.

## La Ligue, actrice économique

### Comment développer des partenariats avec les institutions et les coéducateurs, en restant indépendants et en adaptant notre modèle économique ?

Depuis plusieurs décennies, les associations sont créatrices d'emplois et développent des activités générant une économie. L'économie sociale et solidaire est ainsi une alternative au secteur marchand dans la plupart des secteurs d'activité, et n'a pas vocation à servir l'argent mais donne la primauté à la personne sur le capital. Ses diverses composantes, associations, mutuelles, coopératives, fondations, sont organisées autour d'une solidarité collective, d'un partage du pouvoir dans l'entreprise, du réinvestissement de leur résultat au profit de leur finalité sociale. Les activités de l'économie sociale et solidaire ne peuvent, par essence, être délocalisées, et démontrent une volonté de développement territorial à fort caractère local. Elles articulent, en pratique, performance économique, professionnalisme et engagement militant, innovation sociale et solidarités.

La Ligue de l'Enseignement s'inscrit dans cette réalité et milite pour sa reconnaissance à travers la création d'une loi-cadre permettant aux structures concernées de s'appuyer sur un texte légal qui soit emblématique, comme la loi de 1901. En effet les relations entre les pouvoirs publics et les associations, notamment, doivent être redéfinies, en reconnaissant ces dernières non comme de seuls prestataires mais plutôt comme des acteurs essentiels agissant à la fois sur leurs fonds propres et sur des subventions de fonctionnement pour une activité qui réponde aux besoins des populations dans un cadre de mission d'intérêt général.

**Participants (6) :** Jean-Pierre Claveries (Animation), Benjamin Armero, Pierre Ceccato, David Cluzeau (Hexopée), Frédéric Gauthier, Priscilla Nguyen Van.

#### Echanges et pistes de réflexion :

L'atelier débute avec la question des subventions et du cadre de l'ESS : pour la Ligue 47 les subventions représentent actuellement sur une année classique (hors COVID 19) environ 10 % de la masse des recettes. Ne serait-il pas envisageable de s'affranchir de la tutelle de l'Etat en réduisant au maximum cette part ? La loi sur l'ESS de 2014 permet aux entreprises privées d'intervenir sur le marché de l'ESS et concerne toutes les entreprises sans distinction, en les obligeant à rendre compte de l'impact social des activités exercées. N'y a-t-il pas une distorsion de concurrence entre ce secteur privé et les associations reconnues d'utilité publique comme la Ligue ? Cela n'entraîne-t-il pas une confusion des systèmes ? La Ligue est un acteur économique qui ne doit pas craindre de dégager des excédents pour les réaffecter à son objet social.

L'atelier se poursuit sur la question des marchés publics : La Ligue se heurte à la nouvelle organisation des marchés par l'Etat et les collectivités territoriales. L'achat de services se fait par DSP (délégation de service public) ou par appel à projets. La Ligue ne peut influencer la construction de ces projets afin de garantir le respect de ses valeurs. L'idée serait de participer à la co-construction des projets par des relations plus rapprochées avec l'Administration et les Collectivités territoriales. Une autre idée serait que la Ligue offre davantage de services émanant de sa propre initiative. L'articulation entre le politique et l'économique doit prendre en compte le fait que les politiques sociales sont en grande partie définies par la puissance publique, qui « choisit » les acteurs chargés de les mettre en œuvre.

L'atelier se conclut sur la reconnaissance des associations reconnues d'intérêt général, laquelle n'a pas vraiment de définition juridique. Il conviendrait de pour voir faire cesser les inégalités fiscales qui pèsent sur le secteur de l'ESS : Pas d'accès au crédit impôt-recherche, pas de récupération de la TVA, l'application d'un taux de TVA à 5,5 % sur « les activités de réparation de réemploi et de réutilisation ». Permettre à toutes les Entreprises solidaires d'utilité sociale (Esus) de bénéficier du dispositif IR/PME.